



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE DÉPOSÉE

CONFORMÉMENT À l'article 105 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

Municipalité : Ville de Lorraine

Date du scrutin : 2021-11-07

District, quartier ou secteur référendaire : tout le territoire

Par cet avis public, Annie Chagnon , présidente d'élection, certifie conforme la copie de la liste électorale municipale comprenant les sections de vote n°1 à n°40, déposée au bureau de la municipalité le 2021-10-08:

1. Le nombre d'électrices et d'électeurs inscrit(e)s sur la liste électorale municipale pour chacune des sections de vote est le suivant :

Section de vote (n°)	Nombre d'électrices et électeurs	Section de vote (n°)	Nombre d'électrices et électeurs
1	178	21	185
2	178	22	175
3	177	23	187
4	179	24	184
5	176	25	176
6	168	26	185
7	180	27	187
8	175	28	178
9	178	29	180
10	177	30	185
11	173	31	176
12	183	32	179
13	182	33	188
14	175	34	181
15	174	35	181
16	172	36	181
17	172	37	178
18	171	38	177
19	181	39	186
20	177	40	178

Pour un total de 7 153 électeurs.

2. Vous pouvez joindre le bureau de la présidente d'élection aux coordonnées suivantes :

33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9
450 621-8550, poste 223 ou poste 273
elections@ville.lorraine.qc.ca

Donné à Lorraine, le 7 octobre 2021

Annie Chagnon, présidente d'élection